REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté Egalité Fraternité

D2023-3-1-26

Ville de Créteil

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le nombre de conseillers municipaux en exercice	
Est de :	**53**
Présents :	**41**
Mandats :	**12**
Absents :	**0**

Ne participe pas au vote :	**0**
Pour :	**0**
Contre :	**0**
Abstentions :	**0**

L'an deux mille vingt-trois à **dix-huit heures quarante le neuf juin**, le conseil municipal de la commune de Créteil convoqué à domicile et par écrit le **25 mai 2023** s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur **Laurent CATHALA, Maire.**

Etaient présents :

M. CATHALA, Maire,
M. PELISSOLO, Mme BOULARD, M. PLACE, Mme GARRIGOU-GAUCHERAND, Mme SIMON-DECK, M. MAÏZ, Mme SOL, M. DUKAN, Mme TORGEMEN, M. PESSAQUE, Mme VALLIER, Mme DIALLO, Mme ADNANE, M. HÉLIN, Mme HACHMI, adjoints au maire,
M. WANNIN, Mme GILLET, Mme CAMARA, Mme HÉNON, Mme MÉLIGNE, M. PALMIER, M. TEISSÈDRE, Mme SALVIA, M. BRAUD, M. ESOR, Mme CHRISTON, Mme ANGLÈS, M. TAHRI, Mme MORVAN, Mme PERREAU, Mme RUPAIRE, Mme MATTEI, M. MAILLOT, Mme RABA, M. HEBBRECHT, M. BETOUCHE, Mme LÔ, M. DING, Mme DUPUIS, M. KÉRISIT, conseillers municipaux, formant la majorité des membres en exercice et pouvant délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales,

Absents :

Mandats : **M. ELHARRAR (pouvoir à Mme SOL), Mme VORCHIN (pouvoir à Mme ADNANE), M. URGIN (pouvoir à M. PLACE), M. MBOUMBA (pouvoir à Mme GARRIGOU-GAUCHERAND), M. BIEN (pouvoir à M. BRAUD), M. DUFEU (pouvoir à M. DUKAN), Mme DEPREZ (pouvoir à Mme SIMON-DECK), Mme ANAMBA-ONANA (pouvoir à Mme BOULARD), Mme DIASSE (pouvoir à M. PELISSOLO), M. TOLÉDANO (pouvoir à Mme VALLIER), M. MULUMBA (pouvoir à M. CATHALA), M. HENRY (pouvoir à M. TAHRI).**

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20230609-lmc114186-DE
Date de télétransmission : 16/06/2023
Date de réception préfecture : 16/06/2023

Secrétaire de Séance : **Nelly DIALLO**

Accusé de réception en préfecture

Date de télétransmission :
Date de réception préfecture :

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20230609-lmc114186-DE
Date de télétransmission : 16/06/2023
Date de réception préfecture : 16/06/2023

<u>Objet</u> : Élections des délégués supplémentaires titulaires et suppléants pour les élections sénatoriales du 24 septembre 2023.

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code électoral, et notamment ses articles L.283 à L.293 et R.131 à R.148,

VU la circulaire NOR:IOMA2308397 du 30 mars 2023 pour la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

VU l'arrêté préfectoral 2023/1886 du 24 mai 2023 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à désigner ou à élire pour les élections sénatoriales du 24 septembre 2023, modifié par l'arrêté préfectoral 2023/1937 du 25 mai 2023,

CONSIDÉRANT que le Conseil municipal doit élire 78 délégués titulaires et 29 délégués suppléants pour les élections sénatoriales du 24 septembre 2023,

CONSIDÉRANT que la liste commune présentée par l'ensemble des groupes de la majorité municipale a recueilli 45 voix,

CONSIDÉRANT que la liste présentée par le groupe les républicains a recueilli 8 voix,

VU le procès-verbal d'élection,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

<u>ARTICLE 1</u> : **SONT** élus délégués titulaires pour les élections sénatoriales du 24 septembre 2023 :

- Serge LAGAUCHE
- Georgette BERTRAND, née ELIEZER VANEROT
- Christian FOURNIER
- Laurette GALICHET
- Karim BENAISSA
- Anne BERRUET, née FAOU
- Jean-Pierre DECK
- Josiane BONNEAU, née LECONTE
- Philippe VOLLOT
- Sandrine BRAJAT
- Jean-Jacques PORCHERON
- Francine CHAUMONT
- Patrick JOIN-LAMBERT
- Brigitte JEANVOINE, née HUBERT
- Pierre CONROUX
- Michèle COGNET, née RAMBERT
- Daniel BOUCHUT
- Marie-Claude CHAUVET, née CHAMPSEIX
- Abdellah DAOUDI
- Jeannine DANIEL
- Michel GORAND
- Nicole COLY

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20230609-lmc114186-DE
Date de télétransmission : 16/06/2023
Date de réception préfecture : 16/06/2023

- Albert AMAR
- Françoise ANDREAU
- Ali BACAR
- Nabila TOBBAL, née TOUATI
- Jean-Pierre HENO
- Claudine BLOUET
- Guillaume VERNEREY
- Danielle DEFORTESCU, née DELHOUME
- André HENRY
- Anne DARRIAU GOUBIN, née DARRIAU
- Raphaël JAZOULI
- Janick RENAULT
- Luc CHAUVET
- Soraya CARDINAL, née BENZOUAI
- Daniel JEANVOINE
- Léa OMNES
- Bernard PRADEILLES
- Claude LECOMTE
- Cornel SERBANOIU
- Patricia LERMANT, née BOUTET
- Bernard COLAS
- Evelyne BATENGUEK, née N'DA
- Michel GUIMARD
- Chantal NICOLAS LEPAPE, née NICOLAS
- Patrick EMERY
- Schéhérazade ACHEMAOUI, née BELKHIR
- Souleymane DIASSE
- Carole PILLEUX, née BOYER
- Alain BERTHOLOM
- Françoise LAGAUCHE, née LAURENT
- Louis VINCENTI
- Marie-France BOUTET, née LAUDY
- Emmanuel MEDI-EPEE
- Marion JAZOULI, née SCHMITT
- Stéphane SOUILLARD
- Magali ROUSSEAU
- Jean-Michel SICHER
- Claudine MUKIZWA
- Romain GUIMBER
- Amina ESSAIL, née MATRAJJI
- Jean-Marie ROBIN
- Mariam WARSAMA
- Rachid SEBBAR
- Michèle NATHAN
- Philippe BONNETAIN
- Frédérique HEBBRECHT, née ANCKER
- Jacques SANTENS
- Laurence GHESQUIERE
- Govinden CANAKIAH
- Claudette KHLETI, née GARCIA
- Bernard DUPUIS
- Carole THOMAS
- Hassan LASFAR
- Gabriela BOTROS, née DREVENAKOVA
- Michel SASPORTAS
- Dominique LACROZE, née DURAND

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20230609-lmc114186-DE
Date de télétransmission : 16/06/2023
Date de réception préfecture : 16/06/2023

ARTICLE 2 : **SONT** élus délégués suppléants pour les élections sénatoriales du 24 septembre 2023 :

- Nathalie VERNIN
- Azzeddine BEDRA
- Jocelyne JEAN-BAPTISTE
- Alain TEMPEL
- Valérie LOGNONNE
- Guy CLAVEL
- Stéphany PELISSOLO, née ORAIN
- Clovis MAUGALEM
- Jocelyne CLAVEL, née LEMONNIER
- Anthony HELENE
- Fatima IBRAHIMA
- Honeko KOFFI-SAH
- Clara SCOATARIU
- Issa NICOUKAR
- Brigitte MARTIN-SIMONIN, née SIMONIN
- Rachid RAMOUL
- Aurore DAYDAY VENDELS, née VENDELS
- Philippe IMER
- Sylvie PLACE, née SOULIE
- Karim BEZIOUEN
- Catherine DUPLAN, née DEMOULIERE
- Rachid MEDJEBER
- Fabienne BERTRAND
- José CONESA
- Marie-Hélène ROSSIGNOL, née CARTIER
- Christian KLETHI
- Laure MARCIANO
- Philippe GONCALVES
- Martine DUPUIS, née VERZEELE

Fait à Créteil, le neuf juin deux mille vingt-trois.

Le Maire,

Laurent CATHALA

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif devant Monsieur le Maire de Créteil dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. L'absence de réponse dans un délai de 2 mois vaut décision implicite de rejet.
Un recours contentieux peut également être introduit devant le tribunal administratif de Melun (43 rue du Général de Gaulle Case postale n° 8630 77008 Melun cedex) dans le délai de 2 mois à compter de la publication de la délibération ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20230609-lmc114186-DE
Date de télétransmission : 16/06/2023
Date de réception préfecture : 16/06/2023